

Réussite et citoyenneté dans les écoles

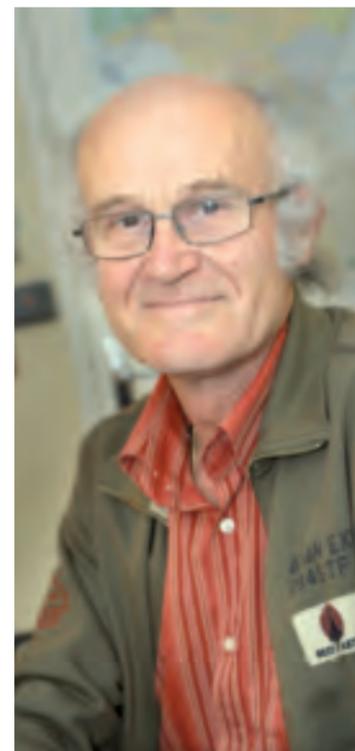
Une classe de la nouvelle chance au lycée Les Canuts, de la poésie en Segpa au collège Barbusse ou un travail sur les valeurs des jeux olympiques en primaire, les projets des écoles vaudaises valorisent citoyenneté et réussite.

Lire p.9

Les élus débattent des orientations budgétaires

Le conseil municipal du 14 décembre s'est ouvert avec l'élection du 4^e adjoint et l'accueil d'un nouveau conseiller municipal. Avant d'entamer le débat d'orientation budgétaire, placé sous le signe du gel des concours de l'Etat.

Lire p.5



Michel Odin,
écrire dit-il

Lire p.2

Rencontres du logement social : qui peut faire quoi ?

Après les transports, la circulation ou le stationnement, c'est le logement social qui était au cœur d'une réunion publique, le jeudi 15 décembre au centre culturel Charlie-Chaplin. Elus, habitants, bailleurs et associations de locataires ont dressé le bilan d'une situation problématique, où les manques de l'Etat, les crédits en baisse et la hausse des loyers et du coût du chauffage ont été pointés.

Lire pages 6 et 7





Mohamed Abdi, un maçon du cœur

POUR LUI hors de question de rester l'hiver les bras croisés. Surtout quand les jours sombres pointent le bout de leur nez et qu'on a besoin d'aide. Ainsi Mohamed a rejoint les rangs des bénévoles des Restos du cœur de Vaulx. Par envie mais surtout avec la volonté d'aider les gens. "Pour ma part, je ne pouvais rester planter là sans rien faire, lance-t-il enthousiaste. Je suis d'origine somalienne, forcément je sais ce qu'est la famine. C'est quand même intolérable dans un pays comme le nôtre que des populations n'aient pas de quoi faire face aux dépenses quotidiennes. Au-delà de cet aspect, avec l'équipe de bénévoles, on forme une grande famille. Je me sens un peu comme le petit dernier". Un petit dernier de 34 ans qui exerce parallèlement à son bénévolat la profession de maçon. Sa plus grande satisfaction : voir un sourire de soulagement ou entendre un simple merci.

R.C



Roger Plassard, père Noël avant l'heure

DEVANT sa table, à la salle Edith-Piaf, les colis des retraités s'empilent. "Homme ou femme?", répète-t-il inlassablement avec le même entrain. Il est en quelque sorte un des pères Noël des seniors vaudais. Ainsi Roger s'active à distribuer les paquets. A 67 ans ce retraité a été bénévole lors de la distribution des colis remis annuellement par le service municipal des Retraités. "J'ai fait carrière dans les ascenseurs, lance-t-il avec panache. Je fréquente assez souvent les activités proposées pour les retraités. Je suis venu distribuer les colis bénévolement une deuxième fois. Il fallait des bonnes volontés et me voilà!". Malgré le pic d'affluence lors de la journée de remise des fameuses boîtes, Roger a maintenu le cap et il fallait tenir la cadence. Parallèlement à ses activités, il profite au mieux de ses jours dorés en se rendant fréquemment dans le sud pour un repos bien mérité.

R.C

Michel Odin, écrire, dit-il

Depuis dix ans, il préside l'association vaudaise Dans tous les sens qui propose notamment des ateliers d'écriture. Ecriture et lecture qui, plus que des passions dévorantes, sont pour lui d'inépuisables sources d'évasion et d'émancipation.

L'ÉCRITURE. Une passion libératrice. Révélatrice. Michel Odin a découvert toutes les capacités de la plume au cours de son long et varié parcours professionnel. "J'ai commencé comme carrossier chez Berliet, puis fus ouvrier d'entretien à l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu. Ma sensibilité sociale a émergé à cette époque", retrace celui qui n'est alors pas encore le président de l'association Dans tous les sens, laquelle œuvre pour la pratique de l'écriture et la création littéraire du plus grand nombre. "J'ai ensuite naturellement suivi une formation d'éducateur spécialisé, exerçant notamment dans un lieu d'accueil pour enfants très perturbés, à Lyon", poursuit-il. C'est là qu'il observe des ateliers d'écriture. "La qualité des textes de ces gamins était formidable. Dès ce moment, je me suis investi dans des travaux littéraires avec des personnes en difficulté sociale, notamment pendant vingt ans en tant que directeur d'un établissement vaudais accueillant des infirmes cérébraux". Collaborant alors avec l'auteur Roger Dextre, c'est tout naturellement à Michel Odin que ce dernier fait appel au début des années 2000

lorsqu'il crée Dans tous les sens. Une association qui dans ses ateliers n'a de cesse d'aligner les textes, voire de les publier. Militant de l'accès à la culture et à la création artistique notamment pour les personnes en difficulté, il met maintenant l'accent sur la jeunesse. "Toutes les pratiques culturelles doivent se mutualiser. Nous nous intéressons au hip-hop et au slam. Nous avons d'ailleurs un projet avec Fedevo (Fédération vaudaise de hip-hop et des cultures urbaines)", explique le président.

Qui ne se voit pas comme un prestataire en ateliers d'écriture. "Je tiens à ce que les personnes qui les suivent soient investies dans l'association. Qu'ils portent à l'extérieur ce qu'ils créent à l'intérieur", confirme-t-il. De son côté il s'escrime à développer l'association, débusquer des subventions et des aides pour monter de nouveaux projets. "Nous sommes aussi là pour créer du lien social sur la ville à travers de l'action littéraire. En travaillant par exemple avec les lycées, les collèges ou les centres sociaux. La création artistique, outil d'émancipation, ne doit pas être réservée à des privilégiés", lance Michel Odin.



Un passionné disions nous. Michel Odin, maintenant à la retraite, est de ces personnages dont l'espace temporel semble constitué d'heures comprenant bien plus de soixante minutes. A chaque phrase, il ajoute une corde à son pedigree : président de MJC, de l'école nouvelle à la Croix Rousse mais aussi d'une compagnie de théâtre... Il trouve encore le temps de se plonger dans plusieurs romans simultanément. Lit tôt le matin et le soir. Duras ou Jim

Harrison, dont il se "sent extrêmement proche. Déjà parce que c'est un pêcheur à la mouche", sourit-il. La lecture est ici un train de plaisir filant dans les méandres de l'imaginaire, explorant des mondes inconnus. Et

vous Michel Odin, quand prendrez-vous les manettes de cette douce "Bête humaine"? "Quand j'aurai totalement cessé mes activités, je n'aurai plus le choix, alors j'écrirai"...

S.L

Yvette Janin, chanter comme on respire

Plus qu'une vocation, le chant est pour Yvette Janin l'expression d'une force intérieure qui la fait vibrer et lui permet de partager ses émotions.

"JE RÊVAIS d'être chanteuse et d'ouvrir un espace multiculturel, mais dans ces métiers artistiques, on est plutôt crève la faim", regrette Yvette Janin. C'est donc en amateur qu'elle se lance et touche à différentes formes d'expression : "Je fais aussi du théâtre et j'adore écrire", poursuit-elle. Pendant des années, Yvette a frôlé une carrière artistique sans vraiment l'embrasser : "J'ai fait les pianos bars avec les artistes. Aujourd'hui, je chante pour ceux que j'aime ou pour les causes auxquelles je crois". Son engagement se mesure à son implication dans la vie associative, à Vaulx avec l'Epi ou à Villeurbanne, à la Maison du citoyen : "Je suis très sensible aux gens qui n'ont pas eu de chance ou les moyens, à un moment donné, de s'intégrer", dit-elle.

C'est aussi ce qui l'a incitée à choisir une carrière d'orthophoniste. Métier qui lui permet de "proposer aux enfants en difficulté des outils pour communiquer". La communication étant pour elle le moteur de sa vie : "Je suis sur terre pour communiquer avec les gens de toutes origines. C'est ce qui me porte. J'ai le sentiment d'avoir emmagasiné un capital énorme et j'ai envie de le partager". Et le chant, formidable outil d'échanges, elle le pratique avec d'autres, dans des formations, notamment au conservatoire et à la MJC de Vaulx-en-Velin. Elle qui a si bien interprété Ma France de Ferrat, aux vingt ans de l'Epi, pourrait, sans aucun doute, faire siennes les paroles du chanteur : "Chanter, il faut s'y jeter à tue-tête, à bras le cœur à fendre l'âme". En effet, pour Yvette, "chanter, c'est respirer" et, s'émeut-elle, "c'est en chantant que je prends de l'énergie. C'est mon âme que j'offre quand je chante".

J.P



Les Fleurs du désert, sur la route du soleil

Un nouveau groupe s'est créé au centre social Peyri. L'occasion de cuisiner ensemble avec comme objectif d'autofinancer un voyage pour découvrir d'autres horizons.

LE SUD de Vaulx-en-Velin est un microcosme où toutes les influences se rencontrent et se mélangent. De ce brassage découle toute une culture de partage et d'échanges, typique à cette partie de la ville. Tel est l'esprit des Fleurs du désert, le nouveau groupe du centre social et culturel Peyri, créé dans le cadre des ateliers cuisine du monde. Un groupe composé de douze dames et d'un homme. Avec le produit des repas, vendus sur place ou à emporter, ils souhaitent organiser un voyage. "Avec nos différentes origines, mais ensemble, nous organisons des repas, lançaient les comparses dans une salle chargée d'odeurs d'épices et de vapeurs de couscous. Notre premier repas a eu lieu le 24 novembre, c'était un grand couscous qui a rassemblé près de quatre-vingt personnes. Nous poursuivrons nos actions avec d'autres repas. Il existe toute une palette de saveurs méditerranéennes que nous



voulons faire découvrir. Et puis, on apprend les secrets de cuisine de chacun". Des saveurs mais aussi une pointe de décoration, histoire de faire voyager culinairement les convives. Toute la magie réside dans le sens du détail, ainsi la salle polyvalente a été trans-

formée en grande pièce orientale. Pari réussi donc, pour Akhila, Fatima, Warda, Saliha, Rosette, Naïma, Zora, Gérard et les autres. La prochaine popote est prévue en janvier. Cette fois-ci ce sera lasagnes, parole de Rosette!

R.C



Faouzi Nsiri, la voix des locataires de Voltaire

ORIGINAIRE de Tunisie, Faouzi Nsiri est arrivé en France il y a 12 ans dans le but de poursuivre ses études. Titulaire d'un Deug d'histoire et d'un Master de langue soutenue à Lyon 2, il compte parmi les jeunes diplômés en recherche d'emploi. Traducteur de formation, il a exercé diverses activités et envisage aujourd'hui un reclassement dans le secteur tertiaire. En 2005, Faouzi Nsiri s'est installé à l'Ecoin, chemin Voltaire et depuis juillet dernier, il préside le comité de locataires de sa résidence, un comité qu'il a lui-même initié. "Je suis militant dans la vie et toujours à l'écoute", dit-il. Face aux problèmes rencontrés par les locataires, j'ai voulu agir et mobiliser. Tout le monde se plaignait mais personne ne bougeait". Le rôle d'intermédiaire et d'interlocuteur lui va bien. Il s'investit pour faciliter le dialogue, pour améliorer le cadre de vie et parce qu'il a le goût d'aider les autres, sans contrepartie.



Georges Wazin engagé à défendre les locataires

GEORGES WAZIN préside le comité de locataires Paul-Eluard, nouvellement créé et affilié à la CNL. Un comité fort de sept membres de bureau et de sept membres du conseil d'administration qui a pour but d'organiser la défense des intérêts des usagers des logements du 1 au 9 chemin Paul-Eluard et gérés par Alliade. "Je me suis investi parce que j'ai le sentiment que les locataires sont abandonnés, en manque d'écoute. En allant chez les gens, j'ai pu constater l'état de délabrement et d'insalubrité de certains appartements. Je ne comprends pas cette situation", dit-il. Lui est locataire depuis 1999. Auparavant, il vivait au Sénégal où il est né et où ses grands-parents s'étaient installés en 1906 après avoir quitté leur Liban natal. Je suis arrivé en France en juin 1998. "Etant actuellement au chômage, je ne veux pas rester inactif, livre-t-il. J'ai souhaité m'engager par souci d'entraide et par humanité".

Aude Poulnot, verte est sa nature

Légumes de saison, vélo, circuits courts... Cette adhérente du jardin partagé les Pot'iront, consomme peu et mieux. Pour préserver l'environnement mais aussi sa santé et celle de ses proches.

ELLE EST INCROYABLE Aude Poulnot. Chaque geste semble chez elle pesé à l'aune de ses conséquences pour la planète, pour sa santé, à elle, comme pour celle de ses proches. Cette Vaudaise de toujours, mère de deux enfants, n'a pourtant rien de l'intégriste verte, de la froide rigoriste. Non, Aude est plutôt animée d'une légèreté et d'un naturel confondants. Elle voit même un "aspect ludique à jongler avec les recettes et déguster les mille et une manières de cuisiner les blettes ou les topinambours". Car elle a tout naturellement adhéré au jardin partagé les Pot'iront dès leur création. "Nous payons 10 euros par semaine, qui permettent notamment de rémunérer le maraîcher des jardins. Nous nous engageons à y travailler certains dimanches. Et en échange nous avons un panier par semaine de légumes bios et de saison", explique

celle qui se souvient des conseils de son père. "Il faisait attention à l'eau. Il nous a transmis la conscience que les ressources n'étaient pas inépuisables", confirme-t-elle. Tout en appréciant l'aspect associatif, convivial et coopératif du jardin où germent également des relations humaines. Paradoxalement, elle goûte aussi le fait de ne pas savoir à l'avance ce qu'elle ramènera dans son panier. Un non choix qui lui a permis de découvrir et d'enfin jouir des qualités gustatives du céleri et de se faire pédagogue. "C'est important d'expliquer à mes enfants que c'est la nature qui doit déterminer ce que l'on mange", insiste-t-elle. D'autant que voir les légumes faire le tour de la planète pour que l'on déguste des bananes toute l'année aurait tendance à la désespérer. Y aura-t-il des tomates à Noël ? Pas sur la table de réveillon d'Aude

Poulnot. Suivant les saisons elle se délecte des saveurs incomparables du goût du produit lui-même. Inconvénient cependant : l'accoutumance à la qualité. "En vacances cela devient presque une catastrophe de s'alimenter ! C'est un crève-cœur mais je me rabats parfois sur les surgelés", sourit-elle. Alors évidemment ce choix de vie demande de beaucoup cuisiner. Loin d'une ayatollah des végétaux, l'on croise de la viande dans son frigo, mais bien sûr acquise dans des circuits courts. Un luxe ? "C'est peut-être un peu plus cher mais je me rattrape sur les produits de base ou ceux de l'agro alimentaire, comme les sodas, que je n'achète pas", contre Aude. Sa consommation maîtrisée et responsable, consciente, ne s'arrête pas là. Avec elle, vivre éthique se fait poétique. Elle délaisse le congéla-



teur, gourmand en énergie, et fait ses boccas, se lance dans la couture, préfère le vélo et se soucie des matériaux utilisés quand elle repeint sa

maison, construite par son grand père. Elle est vraiment incroyable Aude Poulnot.

S.L

Ernest Boachie Duah, roi pour aider le Ghana

Ernest Boachie Duah a jeté un pont entre le Ghana et la France pour venir en aide aux habitants du village Akuatrom, à travers une association humanitaire.

"JE SUIS originaire du village voisin. J'ai quitté le Ghana il y a longtemps. Quand je suis revenu, j'ai vu que les habitants manquaient de tout et que les enfants faisaient toujours un long trajet à pied pour aller à l'école, comme moi quand j'étais petit, j'ai donc décidé d'agir", relate Ernest Boachie Duah. Il crée donc l'association Back to roots (retour aux sources) : "Le but est d'agir à plusieurs niveaux. Nous avons commencé par l'école pour favoriser la scolarisation des enfants". Un premier pas qui va permettre à trois cents enfants d'en bénéficier. Ernest se met en quête de fournitures scolaires, d'équipements informatiques, de vêtements qu'il stocke pour l'instant chez lui. "Nous avons récolté des dons ici en France et les membres de l'association se rendent régulièrement sur place pour les apporter". Mais ce n'est pas tout, car il lui fallu aussi contourner "le poids des traditions" très ancrées dans ce village Ashanti : "Les enfants doivent souvent se débrouiller pour nourrir la famille". Alors ni une ni deux, Ernest crée une loi "afin de rendre l'école obligatoire jusqu'à seize ans". Ayant hérité d'une charge particulière, il est en effet habilité à prendre des décisions importantes : "Je suis le roi du village, c'est un peu l'équivalent du maire. Je représente le pouvoir traditionnel. Mon grand-père maternel avait été lui-même roi du village. C'est une trans-



mission matriarcale", explique-t-il. Une charge qu'il assume avec sérieux, qui lui permet de "négocier des aides en direct avec le gouvernement ghanéen" et lui confère également le rôle de "juge en cas de conflits". Ernest a pu obtenir ainsi de l'Etat "l'arrivée de l'électricité à l'école pour que les élèves aient accès à l'informatique". Mais le combat d'Ernest concerne aussi le domaine de la santé : "Nous avons pu ouvrir un dispensaire médical et l'Etat nous a envoyé des infirmières, une sage-femme et un médecin", se réjouit-il. Une autre bataille gagnée a permis le développement économique du

village : "Nous avons fait installer des machines agricoles pour faciliter le travail des gens", poursuit-il. Une belle victoire qui nécessite de l'énergie, la force de conviction et la capacité à déléguer : "Lorsque je reviens en France, c'est le conseil des anciens qui prend le relais", précise-t-il. Ernest, vaudais depuis 25 ans ne désespère pas de pouvoir aussi compter sur l'appui de la Ville : "J'ai transmis le dossier de l'association à l'élu en charge des Relations internationales", confie-t-il.

Jeanne Paillard

Contact : Association Back to Roots. Tel : 07 60 00 41 33.

Eric Foucart, s'adapter à chaque personne

ERIC FOUCART vient de prendre la direction de l'antenne vaudaise de l'association Les petits frères des pauvres : "Je travaillais déjà depuis six ans sur un poste équivalent à Villeurbanne. Je suis chargé d'animer et de soutenir les équipes de bénévoles", précise-t-il. Il estime "être dans une phase d'immersion au sein du territoire local, afin de bien cerner les enjeux et connaître les différents acteurs, car il s'agit de travailler en partenariat". Il espère aussi pouvoir "consolider l'équipe actuelle de bénévoles" et lance un appel à ceux qui souhaitent s'investir "dans une association aconfessionnelle, destinée à aider les personnes fragiles, souvent isolées, en rupture familiale et sociale".

Si Eric admet le côté "militant" de son métier, il n'en oublie pour autant le professionnalisme : "Nous devons être soucieux de progresser dans l'organisation, dans la qualité de nos interventions. Il faut être tenace, adapter nos actions à chaque individu, être inventif". Une souplesse facilitée par sa fibre artistique : "C'est moi qui avait mis en place un atelier arts plastiques à Villeurbanne et qui a été ensuite initié à Vaulx-en-Velin". Eric avoue sa passion pour l'art, et ce qui n'est pas négligeable aussi pour la cuisine. Un plus, puisque l'association propose également un atelier cuisine : "Nous touchons des personnes qui ont depuis longtemps perdu l'habitude de cuisiner pour elles. En passant par le plaisir, cela permet de renouer des liens fraternels". J.P

Contact : eric.foucart@petitsfreres.asso.fr Tél. 04 78 80 42 55. L'association a besoin de bénévoles pour encadrer ses activités, dont l'accompagnement à domicile, l'aide à des petits travaux, des visites au foyer Adoma, le partage de colis de Noël à domicile. Un repas de Noël aura lieu à l'espace Frachon le 25 décembre.



Un avant goût festif

Le mois de décembre est propice aux animations qui sont autant de moments conviviaux où se croisent les habitants issus des différents quartiers et les générations.

LA FÊTE du cardon est le premier rendez-vous festif qui réunit les habitants des différents quartiers autour de la dégustation de ce mets délicieux préparé selon la tradition par le comité des fêtes du Village et la Confrérie du cardon. Viennent ensuite les activités spécifiques pour les enfants avec l'arbre de Noël organisé par le service Petite enfance. Un avant-goût de Noël où les familles vaudaises, dont les enfants fréquentent les structures petite enfance et les relais d'assistantes maternelles se

retrouvent autour d'un spectacle, puis de la venue du père Noël distribuant des papillotes et enfin d'un goûter. Cette période de l'année est également marquée par les multiples initiatives des associations offrant aux habitants pléthore d'activités : le spectacle du conservatoire qui permet aux parents d'apprécier le travail de leurs enfants ou des élèves en général. Les repas de Noël, temps privilégiés d'échanges entre les habitants et les bénévoles, permettent aussi aux personnes isolées de se sentir moins

seules et de sortir de chez elles. Cette note de solidarité est toujours présente dans la ville et la distribution des colis de Noël aux personnes âgées, qui a lieu chaque année en est un autre exemple concret. Pour donner à la ville une note de gaieté et soigner son image, les commerçants, à travers leur association, ne sont pas en reste. Illuminations, décorations des vitrines, animations de rue sont au rendez-vous pour clore l'année 2011 en beauté.

J.P.



Points de collecte des sapins

La ville met au service des habitants des points de collecte pour la récupération des sapins, après les fêtes, à partir du 4 janvier dans deux secteurs de la ville.

Rue Jules-Romains angle rue Condorcet : mercredi 4 janvier de 9h à 12h et de 13h à 17h ; samedi 7 janvier de 9h à 12h et de 13h à 17h ; mercredi 11 janvier de 9h à 12h et de 13h à 17h ; samedi 14 janvier de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Place Gilbert-Boissier au Village : mercredi 4 janvier de 9h à 12h et de 13h à 17h ; samedi 7 janvier de 9h à 12h ; mercredi 11 janvier de 9h à 12h et de 13h à 17h ; samedi 14 janvier de 9h à 12h.

VIE CITOYENNE **Les élus débattent des orientations budgétaires**

Le conseil municipal s'est ouvert avec l'élection du 4^e adjoint et l'accueil d'un nouveau conseiller municipal. Avant d'entamer le débat d'orientation budgétaire.

C'EST Mehdi Aït Hamoudi, auparavant conseiller municipal chargé du Commerce et de l'Artisanat, qui a été élu 4^e adjoint au maire, chargé du Développement économique, commercial, des marchés forains et des taxis. Il remplace Abdel Belmokadem, démissionnaire. Un nouveau conseiller municipal a donc intégré l'assemblée : Dominique Vignon, qui a déjà été élu en 1995 et qui est président du Point d'accueil écoute jeunes Ecouter et prévenir. Puis Saïd Yahiaoui, Premier adjoint chargé des Finances, a présenté le débat d'orientation budgétaire. Il a d'abord fait le point sur la situation nationale, et notamment le projet de loi de finances pour 2012 qui se base sur une forte réduction des dépenses pour réduire le déficit public. Un projet qui poursuit le gel en valeur des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales. "Cette tendance au désengagement de l'Etat impacte directement notre politique publique locale" soutenait le Premier adjoint. Et dans ce contexte de crise, ajoutait-il, "Vaulx-en-Velin est touché de plein fouet, le cadre général de l'intervention publique locale doit être renforcé". L'élu dénonçait aussi la mise en place d'une péréquation horizontale, système de contribution au niveau des intercommunalités. Problème : Vaulx-en-Velin, commune pauvre, se situe dans une agglomération riche. La Ville sera donc amenée à contribuer au nouveau fonds, sans en être bénéficiaire. "Avec les élus de l'association Ville et banlieues, nous avons déposé des amendements pour qu'au moins les villes les plus pauvres ne paient pas, annonçait Saïd Yahiaoui. Ce serait un moindre mal. Ces amendements ont été rejetés par l'Assemblée nationale mais votés par le Sénat". Côté recettes, la Ville compte sur une augmentation des produits fiscaux de 3,47 % : "Une augmentation naturelle qui n'est pas liée à l'augmentation des taux, rappelait le Premier adjoint. Mais cela veut dire aussi une augmentation des



charges liées à la progression du nombre de logements et de population". Pour ce rapport qui n'est pas soumis au vote, le débat a été engagé par Philippe Moine pour le groupe Réussir ensemble Vaulx-en-Velin (Revv). "Le gel des concours de l'Etat est une mesure de raison, commençait l'élu. La moitié des recettes de fonctionnement de la Ville vient des dotations de l'Etat. En augmentant les dépenses de 2,5 %, vous refusez de participer à l'effort national. Et votre document ne dit rien sur la gestion du personnel, le fonctionnement des services ou une improbable réorganisation interne". Côté investissement, Philippe Moine regrettait "certaines opérations qui auraient dû être ajournées voire annulées comme le Pacs". Et en matière de développement social, il ajoutait : "Vous faites toujours plus d'assistantat". Au nom du groupe Socialistes et apparenté, Hélène Geoffroy constatait "des recettes et des perspectives de recettes en nette diminution". Et jugeait "paradoxal qu'on se retrouve à contribuer à un nouveau fonds de péréquation avec les difficultés que connaît notre commune". L'élu socialiste s'interrogeait aussi sur les éléments du budget pour 2012 : schéma d'accueil de la petite enfance, construction et rénovation

des écoles, maison de quartier au Mas du Taureau et enfin, sur le budget de fonctionnement du Pôle d'astronomie et de culture spatiale (Pacs). De son côté, Stéphane Guyon, de Lutte ouvrière (LO) déplorait "la politique de rigueur du gouvernement, très défavorable pour des communes pauvres comme la nôtre. Cela se traduit par une augmentation de la pauvreté et une augmentation des charges des communes". Quand Paul Boghossian, pour le Front de gauche, affirmait : "Les services publics, les salaires des fonctionnaires ne sont pas un luxe. Et construire le budget de notre commune dans ce contexte doit être un acte de résistance, nous devons continuer à aider les plus démunis". Défendant les choix d'orientation budgétaire, Saïd Yahiaoui interpellait les élus du groupe Revv : "Nous n'avons pas le même paradigme. Le vôtre, c'est le marché, la concurrence, le chacun pour soi. Pour nous, c'est la cohésion sociale. Ce paradigme mène à la myopie politique totale. Les choix que nous faisons s'inscrivent dans nos choix de politique publique et dans son budget qui en est l'acte politique majeur". Le vote du budget aura lieu lors du prochain conseil municipal, le 1^{er} février. Edith Gatuing

Lire la suite sur www.vaulx-en-velin-lejournal.com

Avis défavorable pour Buty déchets spéciaux

Les élus ont voté un avis défavorable à la demande d'autorisation de la société Buty déchets spéciaux d'exploiter un site de regroupement et transit de déchets dangereux. L'occasion pour les élus de revenir sur l'incendie sur le site Tarvel.

"LA DEMANDE faite par Buty vise à régulariser le transfert de la société, transfert qui est déjà effectué alors que l'autorisation administrative n'a pas été délivrée", commentait le maire en présentant le dossier lors du conseil municipal. C'est en 2002 que la société Buty déchets industriels spéciaux s'installe à Vaulx, 19 rue Fromont, juste à côté de Buty service, elle-même spécialisée dans les déchets. Buty déchets spéciaux collecte et trie les déchets de chantiers du bâtiment et des travaux publics. Des déchets qui, une fois collectés, sont transportés en centre de traitement. En 2009, l'entreprise a déménagé à quelques encablures, 5 rue Fromont. Et c'est seulement maintenant que vient de s'achever l'enquête publique en vue d'autoriser ce transfert. "Par neuf fois entre 1998 et 2009, insistait Bernard Genin, la Ville a alerté les services de l'Etat sur les nuisances et le non respect des prescriptions". Parmi lesquelles une quantité

annuelle de transit de plus de 8500 tonnes de déchets, une rotation de 26 entrées et 26 sorties par jour en moyenne, la présence de sacs d'amiante... "Que se passera-t-il si un de ces sacs se perce ?", demandait le maire. Qui notait aussi une insuffisance de surveillance de la nappe sur les substances dangereuses telles que le benzène ou le cadmium et demandait que l'ancien site soit dépollué. C'est pourquoi, concluait le maire, "je vous propose d'émettre un avis défavorable à la demande d'autorisation présentée par cette société". Avis voté à l'unanimité. Philippe Moine, pour le groupe Revv, revenait sur l'incendie qui a eu lieu sur le site de Tarvel. Du 30 novembre au 8 décembre, un stock de près de 50 000 m³ de bois, exploité par la société Beram, a brûlé sur la plateforme de Tarvel Biomasse, située sur les communes de Vaulx et de Décines. "Tout au long de la semaine qui s'est écoulée, mes services, ceux de Décines, les pom-

piers ont œuvrés pour lutter contre cet incendie et ses conséquences sanitaires et environnementales", expliquait le maire. Un délit et huit infractions ont été relevés à la suite de l'incendie : absence d'autorisation, non déclaration d'accident, absence d'alarme, absence de moyens de lutte contre l'incendie... "Si la plateforme a été fissurée, ce sont des produits dangereux qui vont se retrouver dans la nappe phréatique, notait Dominique Vignon pour le Front de gauche. Et tout le monde sait qu'ici, on est proche de la zone de captage de l'eau pour toute l'agglomération". Et de proposer une concertation renforcée avec la vingtaine d'entreprises qui, à Vaulx, collectent des déchets, mais aussi que les citoyens se fassent entendre. Des analyses vont être faites pendant deux mois, "aux frais du pollueur", sur la qualité de l'eau et de l'air. La Ville demande aussi que les eaux souillées soient évacuées comme déchets et que la surveillance des sols se poursuive.

ENTREPRISES

Les zones franches urbaines relancées

Le dispositif de zone franche urbaine devait prendre fin au 31 décembre 2011. Prolongé jusque fin 2014, ses modalités seront revues. Le point sur la ZFU de Vaulx.



"Les ZFU se sont limitées aux seules zones urbaines, ne profitant pas aux zones économiques", constate Christian Mistral, président de l'association Vaulx-en-Velin entreprises.

LA ZONE franche urbaine de Vaulx-en-Velin appartient à la première génération des ZFU, mises en place en 1996. Elle couvre le tiers de la surface totale de la ville soit 224 hectares et s'organise autour du centre-ville qui fait l'objet d'une politique globale de rénovation urbaine. Avec pour principe de favoriser l'implantation et la pérennité d'entreprises créatrices d'emploi et de créer de nouvelles activités diversifiées dans les quartiers en difficulté, les zones franches urbaines devaient créer de l'emploi dans les banlieues. En obligeant les entreprises à réaliser au moins 25 % de leur chiffre d'affaires auprès de clients situés dans le périmètre de la ZFU. Et en n'accordant l'exonération de charges sociales que si l'entreprise réserve un tiers de ses embauches (CDI ou CDD d'au moins douze mois) aux habitants de ZFU.

Les zones industrielles étaient exclues du dispositif, "bien que nous l'ayons demandé", affirme Saïd Yahiaoui, Premier adjoint chargé des Finances, car les entreprises de la zone industrielle s'étaient engagées à créer 3000 emplois en moins de cinq ans. Un débat porté au plus haut niveau de l'Europe, laquelle dénonçait la concurrence déloyale faite aux autres entreprises européennes. "On s'est donc retrouvé limité aux zones urbaines sans les zones économiques", constate Christian Mistral, président de l'association Vaulx-en-Velin Entreprises (notre photo). Alors, où en est-on aujourd'hui ? Le tissu économique de la ZFU s'est incontestablement densifié, constate le rapport remis par le service Economique de la Ville au conseil municipal de mi-novembre. En 2000, la ville comptait 880 entreprises. Elles sont passées à 1490 en 2010, soit une augmentation de 59 % en dix ans. Un tiers des créations d'entreprises s'est fait dans le domaine de la construction, secteur surreprésenté avec des personnes qui ont créé leur entreprise pour sortir du chômage. Autre dérive : le détournement du dispositif par des entreprises "boîtes aux lettres" qui n'ont qu'une adresse postale pour bénéficier des avantages fiscaux et n'ont aucune activité économique réelle. "Il existe certes un effet d'aubaine, expliquait le maire. Nous avons alerté les services fiscaux pour des contrôles". Côté emplois, il y avait 4090 emplois privés fin 2009 sur la ZFU de Vaulx, soit 44 % des effectifs des quatre ZFU de l'agglomération. En 2010, 230 personnes ont été recrutées dans le cadre du dispositif ZFU (dont 26 % de résident de ZFU). Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2011, ce sont 133 personnes qui ont été recrutées dont 32 % résident en ZFU. Pour tenter de faire monter le taux d'embauche des résidents de Zones franches urbaines, le projet de loi de finance 2012 prolonge donc ce dispositif jusqu'à fin 2014 et devrait obliger les entreprises à embaucher deux-tiers des salariés en ZFU. "Aujourd'hui les entreprises sont informées de ces dispositifs", explique Christian Mistral. Au début, nous avons fait de nombreuses réunions qui ont fait le plein avec des représentants de fisc et de l'Urssaf. Notre commission fiscalité est toujours active sur le sujet et est à même de répondre aux demandes", conclut le président de VVE.

Pratique : Vaulx-en-Velin entreprises (VVE), 20 rue Robert-Desnos. Tél. 04 72 04 17 13.

EMPLOI

Cannelle et piment primé pour son engagement

UN NOUVEAU titre vient couronner le traiteur Cannelle et piment. L'association vient de recevoir le prix de l'économie sociale et solidaire catégorie "emploi" attribué par le Conseil régional Rhône-Alpes, le Grand-Lyon, la Chambre de l'économie sociale et solidaire ainsi que d'autres partenaires pour saluer la création de huit postes salariés (deux temps-pleins et six temps partiels) mais aussi l'engagement de la structure dans l'entrepreneuriat au féminin. L'association créée par des dames de l'Ecoï est aujourd'hui renommée dans toute l'agglomération pour ses mets. Les projets ne manquent pas pour ces battantes qui intégreront à l'automne 2012 un nouveau local au centre-ville.

Pratique : Cannelle et Piment, 4 rue Johannès-Drevet. www.cannelle-et-piment.com

RENCONTRES

Après les transports, la circulation ou le stationnement, c'est le logement social qui était au cœur d'une réunion publique, le jeudi 15 décembre au centre culturel Charlie-Chaplin. Elus, habitants, bailleurs et associations de locataires ont dressé le bilan d'une situation problématique, où les manques de l'Etat, les crédits en baisse et la hausse des loyers et du coût du chauffage ont été pointés.

8767 logements, 13 bailleurs... Le logement social à Vaulx-en-Velin concerne plus de la moitié de la population de la commune. Le forum qui lui était consacré, le jeudi 15 décembre au centre culturel Charlie-Chaplin est venu le rappeler. Dans la salle, habitants, représentants de trois bailleurs, associations de locataires et élus ont échangé pendant plus de deux heures. Longtemps, les HLM ont représenté presque 70 % de l'habitat vaudais. En quête de davantage de mixité, la municipalité a depuis quelques années fait le choix de baisser ce taux pour le ramener à 50 %, tout en maintenant le nombre de logements sociaux. Ce forum participait aussi de la volonté de la municipalité d'impliquer les bailleurs dans la construction de la commune.

Habitants et locataires ont multiplié les questions, soulevant de nombreux problèmes : prix du chauffage trop élevé, tout comme les loyers, difficultés à se reloger... Ainsi Patrice Tillet, directeur général d'Alliade habitat, face au cas d'une personne dont le loyer augmenterait de 100 euros si elle acceptait la proposition de relogement qui lui était faite, a assuré qu'il n'était "pas obligé de l'accepter". Certains ont regretté que la loi n'oblige pas les organismes HLM à rendre leurs comptes publics. "Nous les présentons chaque année au conseil d'administration où sont présents des représentants de locataires", a souligné Cédric Van Styvendael, directeur général de Villeurbanne Est habitat. Son homologue de l'Opac du Rhône, Philippe de Mester assurant qu'ils figuraient sur leur site Internet et que quiconque pouvait demander à les consulter.

Le maire, comme les associations de locataires ont déploré le désengagement de l'Etat dans ce domaine. Selon l'association régionale des organismes d'HLM de Rhône-Alpes, le plan de rigueur du gouvernement ponctionnerait même 22 millions d'euros aux bailleurs sociaux de la région. "La part du logement social diminue chaque année dans le budget du ministère du logement", a lancé une Vaudaise. Ce manque d'investissement, un coût de la construction en



augmentation, sans oublier le non respect de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) par certaines communes qui préfèrent payer des amendes plutôt que d'accueillir davantage d'HLM, font qu'au niveau national 1,3 million de demandes de logement sont en attente. Tous se sont accordés : il faut construire davantage, de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire et surtout trouver de nouveaux financements pour que l'habitat soit de qualité et abordable pour tous. "La charge contre le logement social remonte aux années 70. Il y avait plus de diversité, on l'a petit à petit réservé aux plus pau-

vres. Pourtant ce fut un élément de progrès, social et urbanistique, un gain en confort. Malheureusement, il est devenu une charge financière. Il faut se battre pour inverser la tendance. Nous demandons aux élus de mener cette bataille", a insisté Jean-Pierre Brunel, militant bien connu à Vaulx. Que faire ? Les communes doivent-elles se substituer à l'Etat défaillant ? Propositions et interrogations, de la Ville comme des habitants, qui ont émergé au cours des échanges, seront envoyées aux candidats à l'élection présidentielle de 2012.

Stéphane Legras

La CNL retrouve son agrément... mais pas ses subventions

L'ETAT a tenté de museler la Confédération nationale du logement (CNL) en ne renouvelant pas son agrément d'association de consommateurs pour 2011. Car sans agrément, point d'action en justice pour défendre les locataires et consommateurs. "Cette situation est pour le moins incompréhensible, s'étonnait le maire, Bernard Genin, dans un courrier adressé fin juillet au ministre du Commerce et de la Consommation. La CNL aide au quotidien les familles vaudaises afin de résoudre leurs difficultés qui, hélas, ne vont pas en se réduisant". Lutte pour le logement social, défense des locataires, animation des comités de locataires... c'est tout un travail de terrain

que fait la CNL pour défendre les droits des habitants. Si le gouvernement vient de revenir sur sa décision en attribuant à nouveau l'agrément à la confédération, les subventions, elles, pourtant liées à l'agrément, n'ont pas été attribuées. "Une manière d'économiser 270 000 euros au niveau national, 4300 euros pour le Rhône, explique Joëlle Blanluet, présidente de la fédération du Rhône de la CNL. Et de nous empêcher de fonctionner". Mais la CNL et ses quelque 69 000 membres (ils sont 300 à Vaulx-en-Velin avec 25 comités de locataires) agit toujours contre le désengagement de l'Etat dans l'aide au logement social. Et au plus près des habitants.

Les préoccupations des locataires au cœur des débats

Lors de la rencontre, les locataires vaudais ont pu faire part de leurs doléances aux élus et principaux bailleurs. Augmentation des loyers, du coût du chauffage mais aussi pénurie de logements sont les principales thématiques qui se sont dégagées.

Plus de demandes que d'offres

"Il y avait en 2009, 2813 demandes en attente sur la commune, soit une augmentation de 13 % depuis 2003. 58 % des ménages demandeurs sont originaires de Vaulx, rappelait le Premier magistrat de la ville. En France, 1,3 million de demandes sont en attente et dans le Grand-Lyon 50 000 demandes ne sont pas satisfaites. A Vaulx-en-Velin, nous allons continuer à construire du logement social pour ne pas baisser leur nombre dans le renouvellement urbain. Et atteindre les 50% au lieu des 40 initialement prévus".

Une personne membre d'une commission d'attribution de logement a avancé une autre raison pouvant expliquer ces chiffres. "Les logements sont attribués aux personnes prioritaires, celles bénéficiant de la loi Droit opposable au logement (Dalo) et d'un relogement dans le cadre des opérations de renouvellement urbain. Du

coup, les demandes classiques passent en dernier et cela bloque le système".

L'augmentation des loyers

"Le prix des loyers est régi par des règles très strictes, expliquait Philippe de Mester, directeur général de l'Opac du Rhône. Nous sommes sans cesse contrôlés par les différents services de l'Etat. Nos locataires ont accès aux APL (aides personnalisées au logement). Dans le parc social neuf, le prix du loyer au mètre carré oscille entre 5 et 5,50 euros. A titre de comparaison, dans le privé cela peut aller jusqu'à 11 euros. Toutefois pour les ménages les plus modestes, il existe des résidences plus anciennes, peut-être un peu moins confortables. Mais le loyer reste plus accessible, autour de 3 à 3,5 euros le mètre carré".

Le coût du chauffage

"La Ville a demandé à changer son mode de chauffage et passera à 60% de chauffage au bois, expliquait le

maire. C'est un gain environnemental mais aussi économique. Avec une baisse des factures comprise entre 15 et 30% par rapport aux autres combustibles. Ce passage se fera dans un an et demi. L'opérateur actuel est la société Cofely qui détient le marché jusqu'en 2017. Nous sommes en discussion avec le Grand-Lyon pour que la compétence du chauffage soit de son ressort", poursuivait-il. A ce sujet, quelques habitants ont regretté le recours à une société privée. "Comme pour l'eau, nous sommes pour le retour à une régie publique. Nous négocions en permanence avec les promoteurs pour qu'ils raccordent leurs nouvelles constructions au réseau", leur a répondu l' élu. Le coût global serait alors partagé en davantage de parts. La facture de chaque habitant serait ainsi mécaniquement réduite.

Rochdi Chaabnia



: qui peut faire quoi ?

Résidence Valéry : des locataires en colère

Tandis qu'Alliade entame des travaux de rénovation sur cet ensemble de logements situé à l'Ecoin, chemin Paul-Eluard, des résidents montent un comité de locataires et dénoncent des problèmes de chauffage, d'ascenseurs, de vétusté...

LE 2 DÉCEMBRE un grand nombre de locataires de la résidence Valéry A s'est rassemblé devant l'allée 9 du chemin Paul-Eluard. Ils habitent dans ces bâtiments construits en 1975 comptant 7 allées et 153 logements. A l'appel du comité de locataires récemment créé et affilié à la Confédération nationale du logement, ils ont voulu dire leur mécontentement. "Dans l'allée 7, où il y a quinze étages et deux ascenseurs, nous sommes restés douze jours sans ascenseur. Des locataires sont allés se plaindre à la mairie. Le lendemain un des deux appareils était réparé!", s'indigne un résident. "Cette allée est occupée par un grand nombre de personnes âgées qui se sont retrouvées coincées chez elles", déplore un autre. "J'ai une fille handicapée qui passe les week-ends chez nous, elle est en fauteuil et j'ai dû faire appel aux pompiers pour lui faire monter et descendre les huit étages!", décrit son voisin. Par ailleurs, l'ensemble des locataires se plaint du chauffage : "Nous avons froid. Chaque hiver c'est pareil. Tout le monde est obligé d'avoir un ou plusieurs chauffages d'appoint", dit une habitante. "Nous en avons quatre", confirme un couple âgé. "Une nuit, j'ai relevé 15 degrés dans une chambre et 16 dans le salon", renchérit le président du comité de locataires,

Georges Wazin. Ce dernier a fait venir un technicien de Cofely : "Selon lui, le dysfonctionnement est lié aux problèmes d'isolation et de joints de fenêtres. De l'air rentre dans les appartements". Outre les frais de chauffage qui représentent une part importante des charges, "les appareils individuels font grimper les factures d'électricité", souligne le président de la section CNL de Vaulx-en-Velin, Benito Sangrigoli. D'autres problèmes sont listés : plus d'éclairage depuis deux mois dans l'entrée de l'allée 7, volets vétustes et cassés, infiltrations, moisissures, balcons qui se dégradent, rats dans les caves... "Alliade a commencé des travaux de façade, mais qu'est ce qui est prévu pour traiter les problèmes dans les logements?", interroge une habitante.

Neuf mois de travaux

Le mécontentement s'exprime à l'heure où le bailleur réalise des travaux de rénovation. Le chantier a démarré à l'automne. L'intervention sur les façades est engagée au niveau de l'allée 1. Elle va se poursuivre jusqu'en juillet 2012 (allée 9). Le programme "répond aux attentes des locataires : lutte contre l'humidité et amélioration de l'isolation", spécifie le bailleur. Dans le détail, les travaux concernent l'étanchéité et la sécuri-

sation des terrasses, l'imperméabilisation et le ravalement des façades, la fermeture partielle des balcons, l'installation de paraboles collectives, le remplacement des combinés d'interphone, le remplacement des fenêtres, des portes fenêtres et des volets. Leur coût s'élève à 1,268 million d'euros. Ils n'entraîneront pas d'augmentation de loyer assure le bailleur. Du point de vue d'Alliade, les problèmes répétés d'ascenseurs "semblent avoir mis le feu aux poudres". "Nous sommes, eux comme nous, face à un problème récurrent de vandalisme sur les ascenseurs de la résidence, principalement aux allées 7 et 9", expose le gestionnaire en rappelant que les appareils ont été modernisés il y a 3 ans pour un coût de 130 000 euros. Mais allée 7, c'est problématique : l'an dernier, un des ascenseurs a brûlé (coût de la restauration : 30 000 euros). Il est régulièrement dégradé et il a été totalement vandalisé voilà près d'un mois. L'autre a été mis à l'arrêt quelques jours, son moteur de porte ayant été arraché. Le bailleur de regretter la gêne occasionnée mais d'en appeler à "la bonne volonté de tous pour respecter le bon fonctionnement des ascenseurs".

F.M



Quelques chiffres à Vaulx

Nombre de logements : 15 325
Logements sociaux : 8767
545 logements en résidences étudiantes
431 logements en foyers et résidences sociales
Parc social : 56,4%

Données établies par le recensement en 2007 et le service habitat en 2011

nature friendly*

Concilier efficacité énergétique et respect de l'environnement, faisons-le ensemble.

Cofely est la société de services énergétiques du groupe GDF SUEZ, numéro 1 en Europe de l'efficacité énergétique et environnementale.

Cofely, ce sont 14 000 professionnels, partout en France, prêts à vous accompagner pour la mise en œuvre concrète de solutions globales de maîtrise de l'énergie et de préservation de l'environnement.

www.cofely-gdfsuez.fr

COFELY
GDF SUEZ

L'efficacité énergétique et environnementale en action.

* agit en harmonie avec la nature

L'énergie est notre avenir économisons la !

CONCERTATION **Le centre-ville** et ses usages au quotidien

Lors de la dernière assemblée générale de quartier du centre-ville, les habitants ont évoqué des problèmes récurrents pour la plupart liés à l'incivilité et qui ternissent leur quotidien.

UNE QUARANTAINE d'habitants a assisté à la dernière assemblée générale de quartier. Le maire a, dans un premier temps, décrit les projets à venir dans le cadre de l'aménagement du centre-ville en soulignant la volonté "de rester dans une cohérence d'ensemble". Il a acté le projet de transfert de Casino et de son agrandissement dont le démarrage des travaux est prévu courant 2013. Une enquête sur les commerces et services auprès des clients et des commerçants aura été menée auparavant et sera dévoilée au premier trimestre 2012. Bernard Genin a évoqué la requalification de la place de la Nation et du parvis de l'Hôtel de ville, la poursuite de la création de voiries et du prolongement de certaines déjà existantes, la requalification de la promenade Lénine et la création de jardins à l'arrière du Pôle d'astro-

nomie et de culture spatiale (Pacs). La parole a ensuite été donnée aux habitants. "A qui devons-nous nous adresser pour les problèmes de stationnement ? La police municipale nous renvoie au commissariat et inversement", plaide une habitante. Le maire a rappelé la réglementation : "C'est la police nationale et la police municipale qui doivent intervenir. Quant à l'enlèvement des épaves, c'est du ressort de la police municipale". Un habitant a demandé "qui assure l'entretien après les travaux" et s'est plaint "de l'état de certains bâtiments qui sont dégradés". Un problème qui n'est pas facile à traiter, soulignait le maire, "car il peut y avoir plusieurs types de propriétaires : la Ville, le Grand-Lyon, les bailleurs". Interrogé sur la gestion du chauffage

urbain, le maire a précisé qu'il "appartient à la Ville qui a confié sa gestion à Cofely jusqu'en 2017. Nous mènerons une réflexion pour savoir quel sera le futur mode de gestion à l'échéance du contrat. Je suis favorable à une régie directe par le Grand-Lyon". Il notait également "la nécessité de mieux informer les habitants en cas de panne". Quant aux questions relatives à la facturation, la réponse est claire : "C'est Cofely qui facture à ses clients sachant que ce peut-être la Ville, les offices HLM ou les copropriétaires". Une précision : "Nous avons mandaté un bureau d'études pour le suivi de cette facturation et nous ferons une présentation publique à laquelle seront invités tous les clients de Cofely". J.P

Lire la suite sur www.vaulx-en-velin-lejournal.com



Les questions de vie quotidienne ont encore une fois été portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale de quartier par les habitants.

SANTÉ **Contraception, pour briser les tabous**

Même si le sujet est peu évoqué lors des conversations, il ne doit pas passer sous silence. Contraception et sexualité relèvent du quotidien des jeunes. La Région et la Ville ont récemment lancé deux initiatives pour un meilleur accès aux soins et plus d'information.

PAS évident de parler de sexualité à l'âge des premiers coups de cœur et des premiers émois. Pour certains, la discussion est parfois impossible avec les parents. Des interventions sur la sexualité ont lieu dans les établissements scolaires mais le thème est toujours sensible. Pourtant la loi de 2001 impose "une information et une éducation sexuelle dans les écoles, à raison de trois séances annuelles". Amour, sexualité et contraception sont des thématiques très proches. En 2010, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) avait été remis à Roselyne Bachelot, ministre de la Santé. Le constat est alarmant. A l'échelle nationale, plus de 200 000 interruptions volontaires de grossesses (IVG) ont été pratiquées dont la grande majorité sur des femmes qui utilisent un dispositif contraceptif ! Mais les adolescentes restent les plus touchées, leur part a doublé par rapport à 2009. Depuis le 28 novembre, la région

Rhône-Alpes a lancé le pass contraception-prévention disponible avec la carte M'ra. Ce dispositif concerne près de 4000 jeunes Rhônalpins âgés de 16 à 25 ans. A l'échelle départementale, le Mouvement français pour le planning familial agit depuis 1961. Il joue un rôle déterminant sur les droits des femmes en matière d'information sexuelle et de contraception. L'association gère un centre à Villeurbanne, qui a accueilli en 2010 près de 300 jeunes vaudais. Sur la commune, un centre départemental existe. Il dépend du Conseil général, les consultations sont également gratuites et anonymes mais pour davantage de confidentialité, les jeunes se rendent hors de la ville pour ne pas être reconnus par un voisin ou une connaissance. Ainsi lors du conseil municipal du 16 novembre, Marie-Andrée Marsteau, conseillère municipale déléguée à la Prévention santé, a fait voter une sub-

vention exceptionnelle de 1000 euros au Mouvement français pour le planning familial qui permet aux jeunes l'accès gratuit à la contraception. "Le recours au suivi d'un certain nombre de Vaudaises et de Vaudais se justifie par la nécessité pour les intéressés de préserver l'anonymat de leur démarche", soulignait-elle.

R.C

Pratique : Pour des conseils, une écoute, un dépistage le centre de planification de Vaulx-en-Velin accueille les publics gratuitement et anonymement au 22, rue Condorcet. Tél : 04 78 80 17 87. Les centres de planification et d'éducation du mouvement familial associatifs existent, ils restent gratuits et anonymes pour les mineurs mais sont hors de la commune. Les plus proches sont à Décines, 32 rue de la République (Tél : 04 78 49 57 86) et Villeurbanne au 2, rue Lakanal (Tél : 04 78 89 50 61).



THÉÂTRE

Tournée, contrats et subventions : vital travail de l'ombre

En parallèle de la construction artistique du Tartuffe 2012 de Laurent Vercelletto, en janvier à Chaplin, Cécile Barthomeuf, administratrice de sa compagnie agit loin des projecteurs. Elle est en charge de tous les aspects administratifs. Ingrat parfois, passionnant souvent, elle accompagne au plus près cette vie de théâtre.

SANS ELLE, personne ne jouerait les Tartuffe, ne ferait croire à Orgon et aux spectateurs de Chaplin qu'il est le plus scrupuleux des dévots, après avoir mangé léger dans sa loge, lové dans un costume impeccablement ourlé par une artiste de l'aiguille, l'esprit libre de toute contingence administrative. Non que le quotidien d'un acteur, au statut précaire d'intermittent du spectacle, soit un doux rêve éveillé, mais ceux de Tartuffe 2012, présenté du 18 au 27 janvier en centre culturel par le Lucathéâtre, dans le cadre de sa résidence à Vaulx, sont aux petits soins de Cécile Barthomeuf. Magicienne de l'ombre, discrète petite main de la pape-rasse, l'administratrice de la compagnie fait figure de galérienne consentante des tâches ingrates et rébarbatives. Tout commence par le nerf de la guerre : l'argent. Dès le début du projet, cochon tirelire sous le bras, elle fait le tour des partenaires en quête de subventions.

Le budget de Tartuffe 2012 se monte à 150 000 euros, glanés auprès de la Région, de la Ville, à travers bien sûr le centre Chaplin. "Sans oublier le dispositif Politique de la ville qui nous permet de mettre en place différentes interventions en milieu scolaire", ajoute Cécile Barthomeuf. Interventions qui devraient se multiplier dans les prochaines semaines, puisque le spectacle cartonne auprès des lycées et que Laurent Vercelletto tient à ce que chaque classe rencontre un membre de l'équipe.

Enumérer toutes les tâches administratives qui lui échoient tient d'un inventaire à la Prévert d'une poésie toute particulière. "Nous employons une vingtaine d'intermittents. Les techniciens et comédiens n'ont pas les mêmes contrats, qui doivent être établis pour chaque période de travail et complétés de multiples documents", liste Cécile. L'industrie papetière est ravie. Autre affriolante mais incontournable mission : effectuer les versements à l'Urssaf et Pôle emploi, et chaque trimestre payer les charges sociales. "Nous sommes une association, mais fonctionnons comme une petite entreprise. Je veille à ce que nous ne soyons pas dans le rouge et règle les factures", poursuit Cécile. Qui donne aussi dans la communication, s'assurant que tous les logos nécessaires figurent sur l'affiche et organisant la seconde vie de cette création. "J'ai négocié les contrats avec les cinq théâtres qui vont nous accueillir en 2012, faisant coïncider leurs agendas avec ceux des comédiens et vais tenter de faire venir d'autres programmeurs pour faire connaître notre création", enchaîne-t-elle.

Pas toujours palpitant mais l'occasion pour cette trentenaire littéraire pur jus de vivre au sein d'une compagnie de théâtre. Présente aux répétitions, elle assiste aux représentations. "Laurent me fait confiance. Quand quelque chose ne va pas il me sollicite", avoue cette dingue de théâtre et de lecture. Menue, douce, elle se fait alors ferme en affirmant que le théâtre "se joue mais ne se lit pas !". On la croit ici sur parole. Beaucoup moins lorsqu'il s'agit de lui tirer le portrait. Son sens de la photogénie étant alors discutable. Cela dit sans offense. Stéphane Legras

L'annuaire 2012 de la santé est disponible

L'annuaire de la santé et du bien-être édition 2012 est désormais disponible. Edité par le service municipal Promotion de la santé, il recense les différentes structures et associations médicales. Il propose également les adresses et des conseils utiles destinés à tous. Ce guide, tiré à 8000 exemplaires, est disponible dans les lieux publics, sur les présentoirs de la ville mais aussi directement au service Promotion de la santé, au 58 rue Emile-Zola.



PROJET

Trois classes Usep de l'école Jean-Vilar et une classe de Youri-Gagarine travaillent depuis début novembre sur un projet lié aux Jeux Olympiques, en amont de leur participation aux Jeux Vaulx-lympiques.

Des élèves calés sur le thème olympique

LE 23 NOVEMBRE, ces enfants de CE2, CM1 et CM2 ont visité le musée olympique de Lausanne. Parallèlement, le temps de huit séances d'atelier, ils ont travaillé dans leurs écoles respectives, Jean-Vilar et Youri-Gagarine, sur l'olympisme. "Ce projet a été initié dans le cadre des classes Usep, des classes à dominante "sport et culture", qui disposent de moyens supplémentaires pour des rencontres sportives et culturelles. Quarante enfants participent et nous sommes cinq à les encadrer : Lucie Poulette, Ingrid Badia, Salim Hosna et moi-même à Vilar et Florian Pichon à Gagarine", indique Caroline Maillet enseignante à Jean-Vilar et secrétaire Usep. Elle explique : "Par le biais de ces ateliers, les enfants abordent l'histoire des jeux, les valeurs, les symboles, les jeux d'été de Londres 2012, ils découvrent le musée des jeux et la ville de Lausanne...". Avec Caroline Maillet, les élèves abordent le thème des valeurs des jeux, la charte olympique qui pose règles et principes "comme le fait la charte de l'école". Dans son arti-

cle premier, le texte de référence définit l'esprit du mouvement olympique : "Les jeux ont lieu tous les quatre ans. Ils réunissent en un concours sincère et impartial des amateurs de toutes les nations. Aucune discrimination n'y est admise à l'égard d'un pays ou d'une personne pour des raisons raciales, religieuses ou politiques." Partant de là, tout au long de la séance, la discussion porte sur les notions de respect, d'excellence, de fair-play, de loyauté. Les enfants définissent ce qu'est l'esprit de compétition, la tolérance, la non discrimination. Un autre groupe se penche sur l'histoire des jeux. Long saut dans le temps pour un retour aux sources. Il évoque les premiers jeux antiques (au VIII^e siècle avant J.C.), parle de la Grèce, de la mythologie, d'Olympie où les jeux se sont déroulés pendant douze siècles. Leurs réflexions, travaux et comptes rendus donneront lieu à une exposition en avril 2012, avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Vaulx-lympiques, programmée, elle, en mai.

F.M



Respect, excellence, fair-play, loyauté, autant de valeurs olympiennes sur lesquelles les jeunes élèves ont planché.

POESIE Les collégiens pétrissent le langage

Les élèves de Segpa du collège Barbusse s'essayent à la poésie, à partir de l'œuvre du poète David Dumortier qu'ils ont découverte, lors d'une première rencontre avec l'auteur. Les jeunes ont ainsi pu goûter à l'ivresse de la page blanche.

"LE POÈTE a toujours raison, qui voit plus haut que l'horizon et l'avenir est son royaume", écrivait Aragon. Les élèves de Segpa du collège Barbusse ont eu la chance de pouvoir apprécier la pertinence de ces propos en jonglant avec les mots, guidés sur ce chemin créatif et futuriste par David Dumortier, poète venu leur enseigner l'art de "pétrir le langage" : "Je pétris les mots comme le boulanger pétri la pâte pour faire le pain. Je suis un pétrisseur de la langue française", lançait-il aux élèves, attentifs à la moindre de ses paroles. Et de cette pâte bien travaillée car, selon lui, "l'inspiration n'existe pas, il n'y a que le travail", il est possible d'extraire une richesse sans fin : "J'écris, je lis, et c'est comme cela que l'on trouve de l'or".

Les collégiens, à leur tour, ont pu inventer un monde nouveau, né de leur imagination, de leur capacité à "jouer à cache cache avec les mots, avec les lettres", le poète étant pour David Dumortier, celui "qui sait faire des images avec les mots". Il avait fallu, au préalable, réunir les ingrédients, "créer une banque de mots", de manière collective, puis se livrer, un à un, dans la

solitude de la page blanche, à l'exercice de la création poétique. Le poète encourageait les jeunes à faire sauter les verrous "en oubliant l'école", afin de pouvoir se lâcher sur la page blanche : "Osez, prenez des risques, amusez-vous, ne faites pas des brouillons trop propres ! C'est en faisant des ratures que l'on fait de la littérature, de Là, lis tes ratures !", s'amusa-t-il.

Le projet, encadré par les enseignants en collaboration avec les bibliothèques, s'étale sur toute l'année scolaire et est réitéré chaque année. "Nous nous sommes engagés dans cette activité depuis déjà plusieurs années et nous organisons aussi un concours de poésie. Depuis deux ans, nous faisons venir des poètes dans l'établissement, l'an dernier les élèves ont travaillé avec Jean-Pierre Siméon", rappelait Jean-Jacques Vacher, un des enseignants impliqués dans cette initiative. Et, d'espérer "que les élèves pourront bénéficier d'une deuxième rencontre avec David Dumortier et produiront eux aussi, comme l'an dernier, un recueil de poèmes, en fin d'année". J.P



Grâce à la poésie, les collégiens ont pu inventer un monde nouveau, né de leur imagination.

EDUCATION

Une classe de la nouvelle chance aux Canuts

Six jeunes ont repris le chemin des cours grâce à la création, au lycée Les Canuts, d'un bac pro vente ouvert à des personnes sorties du système scolaire, depuis plusieurs mois voire plusieurs années.



Sortir du lycée avec un diplôme, tel est l'objectif de la classe de la nouvelle chance.

"Pour nous, c'est très important d'avoir le bac", précise Jules qui compte bien travailler dans l'immobilier et semble décidé à se donner les moyens de la réussite, tout comme ses autres camarades de classe. "Nous sommes studieux", lance Pierre, repris par l'enseignante Hélène Duvanel : "Soyons honnêtes, il vous faut encore progresser sur la ponctualité !" Pour ces jeunes qui sont sortis du système scolaire, c'est là où le bât blesse : "Ce sont des jeunes qui ont décroché de l'école. Ils ont encore quelques difficultés avec les règles, à rentrer dans le cadre. Ils s'étaient retrouvés sans solution, face au mur", note David Laposse, le proviseur. Aujourd'hui, l'ouverture d'un bac professionnel vente au lycée Les Canuts va leur permettre "de sortir du lycée avec un diplôme. C'est bien pour tout le monde, pour eux, pour l'environnement. Tout le monde y gagne", argumente-t-il. Sa décision d'ouvrir son établissement à des élèves éligibles à la nouvelle chance a été aussi motivée par l'opportunité de "diversifier les publics, redonner son rôle au lycée professionnel, former les jeunes quelle que soit leur situation". Cette ouverture est le fruit d'une collaboration avec le lycée Magenta de la nouvelle chance, à

Villeurbanne : "Ils n'avaient pas de bac pro vente. Nous avons le personnel et les locaux. Nous avons en effet mis ce bac en sommeil faute de candidats. D'un an, nous l'avons fait passer à deux ans, avec à la clé un contrat d'apprentissage", précise David Laposse.

La classe regroupe des élèves qui bénéficient de ce dispositif et d'autres qui sont déjà en apprentissage. "Ce double statut est très enrichissant. Les jeunes arrivent avec des vécus différents et tout cela nous donne de la souplesse", poursuit le proviseur. Hélène Duvanel qui leur enseigne l'économie, la vente, le droit, l'informatique et la communication à raison de dix heures et demie par semaine, note que "c'est un groupe homogène. Nous ne faisons pas la distinction entre ceux qui sont de la nouvelle chance et les apprentis. Tous ont déjà une expérience professionnelle, ce qui nous aide bien". Et elle apprécie "de les voir évoluer et prendre confiance en eux".

J.P

Contact : lycée professionnel Les Canuts, 2 rue Ho Chi Minh.
Tél. 04 37 45 20 00.

JUSQU'AU 23 DEC

Des animations sportives tous azimuts, c'est tout le principe de Noël en sport, une initiative lancée depuis quelques années par le service municipal des Sports. Cheval, sports de combats, escalade et petite reine seront au rendez-vous pour les ados. Cerise sur le gâteau, une soirée festive aura lieu jeudi 22 décembre.

Noël sous le signe des sports

DU SPORT pour les vacances. Rien de tel pour bouger et les voir autrement. Ainsi le service municipal des Sports lance Noël en sports. Du lundi 19 au vendredi 23 décembre, la place de Nation se transformera en immense stade. Au programme : bicross, équitation, descentes en rappel et sports de combat seront au rendez-vous en lien avec les clubs locaux. Du sport pour tous avec, pour les plus téméraires, les ateliers du Vélo club de Vaulx-en-Velin (VCVV) qui initieront les plus motivés au flat-style, figures de bi-cross en vue

de l'ouverture d'une soirée festive, qui se tiendra le jeudi 22 décembre au Palais des sports. Cette nocturne marquera un temps fort. Grâce à la présence d'invités spéciaux : les Pockemon Crew, les monstres sacrés du hip-hop. Mais aussi Yannick Granieri, champion de bi-cross qui fera une démonstration de figures acrobatiques. Petits et grands pourront assister gratuitement aux prouesses des artistes... Après tout ce sont des performances de maîtres.

Pratique : Noël en sports, du lundi 19 au vendredi 23 décembre, place de la Nation. De 10h à 12h les activités sont destinées aux centres de loisirs. De 13h30 à 16h30, les ateliers sont accessibles gratuitement et librement aux jeunes de 10 à 18 ans. Grande soirée festive, jeudi 22 décembre à partir de 19h au palais des sports (place de la Nation), entrée gratuite pour tous. Service des sports, Hôtel de ville, place de la Nation. Tél : 04 72 04 80 83.



JUSQU'AU 2 JAN

Le Planétarium ne chôme pas pendant les vacances !



MALGRÉ les travaux du futur Pacs, il a rouvert ses portes le 17 décembre. Côté projections, quatre nouveaux films sont proposés. "L'intrépide petite taupe" où Platon explore le soleil, le ciel et les astres scintillants (4-7 ans), "Histoire de nos origines" qui revient sur les premiers instants de l'Univers et l'apparition de la vie sur la Terre (tous publics dès 10 ans), "Terre, lune, soleil", une découverte de ces trois astres en compagnie d'un coyote (tout public dès 8 ans) et "Nous, les astronomes", qui présente les enjeux actuels de la recherche (adultes et adolescents). A l'occasion des vacances scolaires, trois séances spéciales du film "Etoiles des Mayas" sont proposées. Elles se déroulent les 20, 21 et 22 décembre à 10h. Chacune débutera par le spectacle Demain, dès l'aube, de la compagnie Azur & les avions. Entre masques et marionnettes il aborde la création sur fond de mythologie Maya. Sans oublier, et toujours à l'occasion des congés de fin d'année, les ateliers proposés par le Planétarium du 19 décembre au 2 janvier : système solaire, fusées à eau, satellite... Renseignements et réservations au Planétarium (place de la Nation). Tél. 04 78 79 50 12.

JUSQU'AU 3 JAN

Les bibliothèques pendant les vacances

Bibliothèque Georges-Perec : Le Nouveau Mas - rue Louis-Michoy. Tél. 04 72 97 03 50. Mardi de 15h à 19h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 16h à 19h. Fermeture les samedis 24 et 31 décembre.
Bibliothèque Marie-Ghislaine-Chassine : rue Joseph-Blein. Tél. 04 72 37 87 69. Mardi de 16h à 19h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 16h à 19h. Fermeture du samedi 24 décembre inclus au 3 janvier.
Bibliothèque Paul-Eluard : espace culturel René-CARRIER, 55 rue de la République. 04 78 79 51 46. Mardi de 10h à 12h et de 16h à 19h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 16h à 19h. Fermeture les samedis 24 et 31 décembre.
Bibliothèque de l'Écoir : promenade Lénine (école Makarenko B). Tél. 04 78 80 58 10. Accueil des enfants dès le plus jeune âge et des adolescents jusqu'à la classe de troisième. Du lundi au vendredi de 14h à 17h. Fermeture du vendredi 23 décembre au 3 janvier.
Le bibliobus ne circule pas pendant les 2 semaines des vacances.

MER 21 DEC

Ciné goûter aux Amphis
 En prélude à la 12^e édition d'Un point c'est court, le festival du film court francophone de Vaulx-en-Velin, le cinéma Les Amphis (rue Pierre-Cot) participe à l'opération du Centre national de la cinématographie. Le jour le plus court. Il propose donc un ciné goûter à tous à partir de 4 ans, le mercredi 21 décembre à 14h30. Le principe : six courts métrages sont diffusés avant de passer à un goûter convivial. Tarif : 1 euro.

Goûter de Noël à l'espace Carco
 Par l'association Récup'Art à l'Espace Carco, 20 rue Robert-Desnos, à partir de 14h. Les parents sont invités à venir le matin pour cuisiner ensemble. Renseignements à l'Espace Carco au 04 78 80 22 61.

JEU 22 DEC

Réveillon solidaire
 Le centre social Levy, en partenariat avec le Secours populaire et l'association Avec propose un repas solidaire à quelques jours des fêtes. Il est offert à une vingtaine de familles isolées et en difficulté repérées par ces trois structures. L'occasion de passer un moment convivial et festif, de cuisiner ensemble et d'échanger. A partir de 18h30 au centre social Georges-Levy (place André-Bollier). Tél. 04 78 80 51 72.

VEN 23 DEC

Afro new style : un show de danses variés
 Danses africaines, coupé-décalé ou encore kouduro mais aussi une pointe de hip-hop. Le chorégraphe Chadly qui évolue à la Fedevo proposera un spectacle de danses, salle Victor-Jara (rue Jean-Lesire) à partir de 17h. Tarif : 5 euros (3 euros pour les adhérents de l'association).

DIM 25 DEC

Pharmacie de garde
 Le Bonheur, 356 route de Genas à Bron. Tel : 04 72 81 94 11.

SAM 31 DEC

Marché au Village
 Le marché du 1^{er} janvier est reporté la veille, le 31 décembre après-midi de 12h à 17h, toujours place Gilbert-Boissier.

23/30 DEC

Fermeture de la Maison de justice
 La Maison de la justice et du droit est fermée au public du 23 au 30 décembre inclus. Maison de la justice et du droit : 27-29 rue Condorcet. Tél. 04 37 45 12 40.

SAM 24 DEC

Marché au Village
 Les marchés du 25 décembre et 1^{er} janvier sont reportés la veille, les 24 et 31 décembre après-midi de 12h à 17h, toujours place Gilbert-Boissier.

DIM 1 JAN

Pharmacie de garde
 Bonnay, pharmacie de la Poste, 45 avenue Camille-Rousset à Bron. Tel : 04 78 26 82 13.

SAM 7 JAN

Boules : coupe Dagier
 Un 16 quadrettes 3 et 4^e divisions loisir organisé par le club bouliste Décinois à son siège : 30 rue Paul-Bert à Décines, à partir de 13h30 au boulo-drome de Décines. Tél. 04 78 49 85 06.

DIM 8 JAN

Noël arménien
 L'Union culturelle française des Arméniens de France (Ucfa) organise un repas dansant pour célébrer le Noël arménien. A 12h au restaurant Le Couëron à Décines. Renseignements et inscriptions (avant le 31 décembre) auprès de l'Ucfa au 04 78 01 93 91. Ucfa : 6, avenue Bataillon-Carmagnole-Liberté. Tél. 04 78 26 34 46.

Observer les oiseaux
 L'association vaudaise pour l'entraide dans la cité (Avec) organise une matinée d'observation des oiseaux pour connaître ou approfondir ses connaissances ornithologiques du Grand parc de Miribel-Jonage, de 9h à 12h aux Grands-Vernes. Tarif : 3 euros. Contact : 04 37 45 09 48 ou avec08@gmail.com

Pharmacie de garde
 Montreuil, pharmacie de la mairie, 146 avenue Franklin-Roosevelt à Bron. Tel : 04 78 26 80 38.



En permanence

Retrouvez l'actualité de la ville

Événements, résultats sportifs, actualité des associations, entreprises, ou des établissements scolaires : tout ce qui n'a pu être publié dans sa version papier est à retrouver sur le site du journal.

CENTURY 21 S.A.T.
86 rue de la République
69120 VAULX EN VELIN
04 78 79 59 60
ag2386@century21.fr
www.century21.fr

**ACHAT - VENTE
LOCATION
GESTION
SYNDIC**

Estimation gratuite sous 48h

- Appartement 137 000 € - DPE E - Beau T4 de 65m², 3 chambres, séjour avec balcon, cuisine équipée.
- Appartement 138 000 € - DPE D - T4 ds copro fermée et arborée, double séjour, 2 chambres, cuisine indépendante, cave.
- Maison 257 250 € - DPE C - année 2006 - 95m² hab ds résidence fermée, 4 chbres, cuisine meublée, séj donnant sur terrasse et jardin de 225m², garage, puits.
- Maison 325 000 € - DPE E - Belle maison de plain pied, 4 chbres, séj double, cuis éq, sdb, sous-sol, terrain de 500m².
- En exclusivité - Programme neuf maison T5 - 244 500 € - non soumis au DPE - Séjour, 4 ch, terrain de 243m², livraison 2e semestre 2012, faible frais de notaire.
- Appartement 118 000 € - DPE D - T4 de 70m², dble séjour, 2 chbres, cuisine aménagée, balcon et place de parking.
- Appartement 119 000 € - DPE D - T4 de 80m², cuisine indép, poss cuisine US, séjour avec balcon, 3 chbres, cellier, sdb, garage.
- Appartement 120 000 € - DPE D - T4 de 90m², séjour avec cuisine meublée ouverte sur séjour, cellier, balc, 3 chbres, sdb, dble vitrage, garage.
- Appartement 122 000 € - DPE D - Av du 8 mai 1945 - proche village - Beau T4 décoré avec goût de 65m² ds copro fermée, double séjour, balcon, 2 chbres, garage.
- Appartement 123 000 € - DPE C - ch des Plates, T4 de 84m² avec cuisine aménagée, cellier, séjour, 3 chambres, très bon état.
- Appartement 123 000 € - DPE D - Joli T5 de 82m², 3 chambres, dble séjour, cuisine équipée, cellier, sdb, loggia fermée.
- Appartement 128 000 € - DPE D - T5 de 85m², 3 chbres, double séjour, cuisine équipée, garage.
- Appartement 131 000 € - DPE D - Nouveau Centre - Ds immeuble de standing - T4 de 80m², vendu loué, fin de bail sept 2013.
- Appartement 135 000 € - DPE D - ch des Rames, proche ttes commodités, T4 de 80m², dble séjour, 2 ch poss 3, 3 balc, cave + garage.
- Appartement 138 000 € - DPE D - Zone Franche, T5 de 93m² entièrement rénové avec 3 chambres et double séjour.
- Appartement 159 000 € - DPE D - Tony
- Garnier ds immeuble de standing - Très beau T4, 3 chambres, cuisine aménagée, belle terrasse, cave + garage.
- Appartement 169 500 € - DPE D - Villa Paola - très beau T3 en rez de jardin, année 2010, grand séjour avec cuisine US équipée de 35m², 2 chambres, terrasse de 10m² et jardin de 157m², garage.
- Appartement 170 000 € - DPE E - Nouveau centre - Très beau T4 de 88m² avec 3 chambres, nbreux rangements, loggia et grande terrasse.
- Appartement 173 000 € - DPE D - Nouveau centre ds immeuble de 2005 - T4 de standing, séjour, 3 chambres, balcon, garage.
- Appartement 240 000 € - DPE D - Très beau F5 ds résidence de 2008, 94m² avec 3 chambres, double séjour, sdb et sde, garage + 2 places de parking.
- Maison 331 500 € - DPE E - Nouveau Centre - Zone franche - comprenant un T4 et un T2, terrain de 520m².

VILLAGE

- Appartement 95 000 € - DPE D - ds petite copro fermée, T4 avec 3 chbres, séj, cuisine indép, cave et garage.
- Appartement 103 000 € - DPE E - T3 traversant proche toutes commodités, zone franche, 2 chbres, cave.
- Appartement 110 000 € - DPE D - T2 ds immeuble de standing «le Prima» année 2009, vendu loué 525 €/mois, frais de notaire réduit.
- Appartement 117 000 € - DPE D - ds petite copro fermée, au 1er étage - Joli T3 traversant, 2 chbres, séjour avec balcon, cave, idéal couple.
- Appartement 118 000 € - DPE D - Av Paul

Marcellin - joli T3 ds résidence fermée et arborée, séjour avec balcon, cuisine indép meublée, 2 chbres, cave.

- Appartement 121 500 € - DPE D - immeuble standing ds résidence de 2007 - T2 de 37m², séj, 1 chbre, sdb, cuis US, balcon, place parking en sous-sol.
- Appartement 123 000 € - DPE D - T4 entièrement rénové ds petite copro fermée, 2 chbres, séjour, balcon, cave, poss garage.
- Appartement 125 000 € - DPE D - Gd T3 de 65m², 2 chbres, séjour, sdb +wc + cave.
- Appartement 125 000 € - DPE D - T4 au 2e étage ds petite copro calme avec accès piste cyclable parc Miribel, 3 chambres, séjour, cuisine, loggia, cave.

CENTRE VILLE ET NOUVEAU CENTRE

- Appartement 91 000 € - DPE D - Ch des Plates - T3 de 65m², double séjour, chambre, sdb et cellier - Vendu loué.
- Appartement 107 000 € - DPE D - Double séjour, 2 chambres, cellier, balcon. Vendu loué.
- Appartement 107 000 € - DPE F - Av du 8 mai 1945 - T3 de 53m² avec séjour, 2 chbres, cuisine indépendante, balcon.
- Appartement 108 000 € - DPE C - La Godille - T4 de 80m², 3 chambres, séjour, dressing, cellier, garage.
- Appartement 110 000 € - DPE D - T4 de 70m² avec double séjour, 2 chambres, cellier et grand balcon.

Vous aurez toujours une bonne raison de nous préférer.

Les petites annonces ne pouvant faire l'objet de vérifications systématiques, elles sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

MEUBLES / MÉNAGER

- Particulier donne meubles de cuisine en bois beige, à démonter. Tel : 06 07 87 79 64.
- Vds lecteur DVD Schneider avec télécommande, en bon état. Prix : 15 euros. Tel : 04 26 01 37 42.
- Vds lit d'appoint enfant de 3 à 7 ans avec drap, couette et matelas intégré, peu servi. Prix : 20 euros. Tel : 04 26 01 45 80.
- Vds sèche linge en très bon état, peu servi. Prix : 80 euros. Tel : 06 65 74 99 25 après 17h.
- Vds friteuse électrique Moulinex état neuf. Prix : 25 euros. Tel : 04 72 37 49 81.
- Vds 2 canapés 3 places en cuir + 1 pouf + 1 table basse. Prix : 750 euros. Tel : 06 12 74 89 66.
- Vds 2 chariots desserte. Prix 35 euros les 2. Tel : 06 12 74 89 66.
- Vds meubles, cause déménagement, salle à manger + secrétaire + télévision + cuisinière peu servi + divers meubles. Prix: 150 euros. Tel : 06 08 36 86 27.
- Vds 2 télé couleurs de 51cm et 36cm. Prix : 50 euros les 2. Tel : 04 78 80 89 18.

VÉHICULES

- Vds siège auto de 0 à 36 mois, très propre, gris/rouge. Prix : 40 euros. Tel : 06 65 74 99 25 après 17h.
- Vds 4 pneus neufs toutes saisons 175/65/14. Prix : 200 euros. Tel : 06 65 74 99 25 après 17h.
- Vds 406 HDJ 2.0, CTOK, 181000km, 2002. Prix : 4 400 euros. Tel : 06 12 74 89 66.
- Vds Clio avec 179 259km, CT OK, an 92. Prix : 700 euros. Tel : 06 67 01 22 84.

DIVERS

- Vds service à fondue neuf 15 euros + service fondue à chocolat 3 euros + rollers enfants 32/34 neufs dans la boîte 20 euros (valeur 55 euros) + wok 2 poignées et couvercle 5 euros. Tel : 04 26 01 45 80.
- Vds grand parapluie état neuf 8 euros + lampe torche Philips 3 euros + 6 assiettes et 10 fourchettes à fondue 8 euros. Tel : 04 26 01 37 42.
- Vds tringles rideau en bois avec accessoires de 3m20, 2m20 et 1m20. Prix : 5 euros le tout. Tel : 04 26 01 37 42.
- Vds ventilateur Féristine 220v, 2 vitesses, réglage en hauteur, état neuf. Prix : 15 euros. Tel : 04 26 01 37 42.
- Vds Nintendo Wii état neuf + wii mote + volant nunchuck + 5 jeux. Prix : 200 euros. Tel : 06 50 65 07 70 à partir de 14h.
- Vds imperméable beige T46 pour 25 euros + manteau marron clair T46 pour 20 euros + parka marron T50 pour 30 euros. Tel : 04 72 04 30 81.

ANIMAUX

- Vds jeunes canaris de l'année 2011. Tel : 04 78 80 81 56.
- Vds petite tortue de terre. Tel : 06 81 30 04 57.

FONDS DE COMMERCE

- Vds bar/restaurant avec 2 petits appartts loués 630 euros TTC, à Bourg en Bresse. Prix : 35 000 euros. Tel : 06 46 35 28 86.
- Au cœur du village vendis magasin de 80m2 avec 2 vitrines et réserves, bonne clientèle et bon chiffre d'affaire, vente cause mutation. Tel : 06 64 94 61 72 ou 04 72 04 54 31.

IMMOBILIER VENTE

- Recherche T4 ou T5 à Vaulx-en-Velin,

maison ou appartement avec ascenseur. Tel : 06 81 30 04 57.

IMMOBILIER LOCATION

- Recherche T4 ou T5 à Vaulx-en-Velin, maison ou appartement avec ascenseur. Tel : 06 81 30 04 57.
- Cherche garage couvert urgent vers chemin du Gd-bois. Tel : 06 46 05 75 93.
- Loue garage dans résidence Mercure face à Casino. Prix : 60 euros. Tel : 06 86 23 09 68.

LISTES ÉLECTORALES

S'inscrire en 2011 pour voter en 2012

Pour voter en 2012 (élections présidentielle et législatives) vous devez vous inscrire avant le 31 décembre avant 12h en vous présentant à l'Hôtel de ville à la direction de la Population ou à la mairie annexe du Sud aux heures d'ouverture. Samedi 31 décembre, seul l'Hôtel de ville sera ouvert.

Les demandes d'inscription peuvent être adressées par courrier, au moyen du formulaire disponible en mairie ou téléchargeable depuis le site Internet de la Ville, www.ville-vaulx-en-velin.fr

Il doit être accompagné des photocopies des pièces justificatives. Les demandes peuvent également être déposées par l'intermédiaire d'un mandataire, muni d'un mandat écrit.

Les pièces à produire sont : soit la carte nationale d'identité en cours de validité, soit le passeport en cours de validité, soit un certificat de nationalité et un document d'identité (permis de conduire par exemple), soit le décret de naturalisation et un document d'identité. Dans tous les cas, un justificatif de domicile de moins de trois mois devra être présenté : facture loyer ou EDF ou téléphone, ou taxe habitation ou impôts sur le revenu...

Vous pouvez vous présenter :

- à la mairie, place de la Nation, à la direction de la Population (2e étage), les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 17h sans interruption, les mardis de 9h à 18h45 sans interruption. Le premier mardi du mois : ouverture à 10h. L'Hôtel de ville sera ouvert samedi 31 décembre de 9h à 12h pour les inscriptions.

- à la mairie annexe du Sud, rue Alfred-de-Musset : tous les matins de 9h à 12h.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la direction de la Population au 04 72 04 80 08 ou 04 72 04 80 64.

Pour paraître dans le journal du 4 janvier, les petites annonces devront parvenir à "Vaulx-en-Velin Journal" avant le 30 décembre en utilisant obligatoirement le coupon prévu à cet effet. Ces petites annonces gratuites sont réservées aux particuliers demeurant sur Vaulx-en-Velin.

NOM : _____ Tél. _____
 Adresse : _____

Vaulx le journal vous offre la possibilité de faire publier gratuitement une petite annonce

NOM : _____ Tél. _____
 Adresse : _____

Découpez ce coupon, et envoyez-le à l'adresse suivante :
Vaulx le journal/Petites Annonces, BP 244. 69515 Vaulx-en-Velin Cedex.

vaulx-en-velin journal édité par la Ville de Vaulx-en-Velin
 Diffusion : 20 500 exemplaires - Directeur de la publication : Le maire - Rédactrice en chef : Edith Gatuling - Rédacteur en chef adjoint : Stéphane Legras - Rédaction : Fabienne Machurat, Jeanne Paillard, Rochdi Chaabnia - Photos : Jean-Loup Bertheau, Charly Bourganet - Illustrations : Alexandre Bresson - PAO : Bruno Valera, Aleksandar Zauli - Réalisation : Public Imprim' - BP 553, 69637 Vénissieux cedex - Impression : IPS - ZI des Communaux 01600 Reyrieux - N° ISSN : 2106-7813

Pratique

ENVIRONNEMENT

Emplacements réservés déménagements, dépôts de bennes, échafaudages...

Vous êtes un particulier et vous souhaitez disposer d'un emplacement réservé sur le domaine public pour déménagements, dépôts de bennes... Afin de respecter les obligations liées à l'occupation du domaine public, il est nécessaire de disposer d'une autorisation. Votre demande devra comporter les informations suivantes : type d'occupation et description, nom et coordonnées du pétitionnaire, adresse précise, jours et heures.

Pour obtenir votre arrêté municipal, la procédure est la suivante :

- Par mail, adresser votre demande à l'adresse suivante : arretes.voirie@vaulx.sitiv.fr

Dans ce cas, le délai minimum d'instruction à respecter entre la date de réception de la demande et le début de l'occupation est de 12 jours ouvrés.

- Par fax : adresser votre demande au 04.37.45.32.54.

Dans ce cas, le délai minimum d'instruction à respecter entre la date de réception de la demande et le début de l'occupation est de 17 jours ouvrés.

- Par courrier : adresser votre demande à Monsieur le Maire

Dans ce cas, le délai minimum d'instruction à respecter entre la date de réception de la demande et le début de l'occupation est de 1 mois.

Une autorisation temporaire de stationnement vous sera envoyée.

Vous devrez contacter la police municipale au 04 72 04 80 96 pour effectuer un affichage de l'autorisation 48h avant l'occupation du domaine public.

Pour tout renseignement, merci de contacter le service Espaces Publics au 04 37 45 32 58 et 04 72 04 78 21.

Collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés

La mairie rappelle les réglementations en vigueur.

Prescriptions du règlement sanitaire départemental et de l'arrêté municipal :

- les bacs sont sortis dès 6h les jours de collecte et ils sont rentrés dès le passage du camion de collecte,
- les bacs à ordures ménagères, leurs emplacements ainsi que les locaux où ils sont remisés doivent être maintenus en constant état de propreté, désinfectés et désinsectisés aussi souvent que nécessaire et au moins une fois par an. Le nettoyage des bacs est effectué après chaque vidage ; ce nettoyage ne doit pas être effectué sur la voie publique. Ces opérations d'entretien ne doivent occasionner aucune gêne au voisinage ou porter atteinte à la santé des occupants des immeubles.
- Les ordures ménagères doivent toujours être préconditionnées dans des sacs avant d'être mises dans le bac roulant gris. Les sacs ne doivent en aucun cas être déposés sur la voie publique et en dehors des bacs.

Tri des déchets

Les déchets recyclables ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. Les bouteilles et pots en verre sont collectés en apport volontaire dans les silos disposés sur la voie publique. Les emballages ménagers (bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, barquettes aluminium, canettes de boissons, aérosols, emballages cartons, briques alimentaires) et les journaux/magazines sont collectés dans les bacs verts.

Collecte en déchetterie

La déchetterie (15 rue Pierre Mendès-France. Tél : 04 78 80 71 39) est ouverte du 1^{er} novembre au 31 mars, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 9h à 12h. Du 1^{er} avril au 31 octobre, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h30 à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h. Fermeture les jours fériés.

La redevance est gratuite pour la première catégorie : véhicule léger, véhicule utilitaire y compris véhicule de société modèle break dont le PTAC (poids total autorisé en charge) est inférieur ou égal à 2 tonnes, remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 0,5 tonne.

Il faut se rendre en déchetterie pour déposer les déchets suivants :

- déchets encombrants : gros cartons, vieux meubles, literie, électroménager, gravats, ferraille.
- déchets ménagers spéciaux : peintures, produits de nettoyage, d'entretien, de bricolage, de la maison, d'hygiène et de santé, de jardinage, huiles de vidange, batteries, piles, aérosols, tubes néon, lampes halogènes... Les produits doivent être apportés, dans la mesure du possible, dans leurs emballages d'origine.
- déchets électriques et électroniques : réfrigérateurs et congélateurs, télévisions, ordinateurs, lave-vaisselle, cuisinière, four, four à micro-ondes, sèche-linge, lave-linge, radiateur, appareils de loisirs, outillage électrique, petits appareils ménagers...
- déchets textiles : vêtements usagés, vieux tapis, rideaux...
- déchets végétaux.

SHOW BICROSS

avec
Yannick GRANIERI
et son équipe

Animations

19/23 décembre

NOEL EN SPORT

Place de la Nation

www.vaulx-en-velin.fr



+ BATTLE HIP HOP avec POKEMON CREW

JEUDI 22 DÉCEMBRE

19h Palais des Sports Jean-Capiévic

vaulx*en***velin**

